

ALLEMAND

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Marc Gladieux, Brigitte Lestrade

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

À l'écrit, les résultats de la session 2011 sont moins bons que ceux de l'année dernière. 60 candidats ont composé (contre 51 en 2010). Les notes s'échelonnent de 0 à 17, la moyenne (7,63) et l'écart-type (4,39) montrent une nette régression, puisque ces chiffres étaient respectivement de 8,64 et 5,36 à la session précédente. L'évolution apparaît également au niveau des notes maximales attribuées : si en 2011 le nombre de notes inférieures à 3 sur 20 est identique à celui de 2010 (7 copies), seules 4 copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 14 sur 20 (contre 7 copies en 2010, pour un nombre inférieur de candidats).

Le dossier proposé était composé de 5 documents consacrés à la thématique de la famille : le premier d'entre eux (« Gewöhnt euch wieder an Kinder! », article de *Faz.net* du 15.09.2010) évoquait l'apparente contradiction entre le désir de maternité attesté chez les Allemandes et la dénatalité qui sévit en RFA. Le cinquième document, un texte de Andrea Maihofer, Tomke Böhnisch et Anne Wolf intitulé « Wandel der Familie, Arbeitspapier 48, Zukunft der Gesellschaft », publié en 2001, était consacré aux mutations de la famille. Le troisième document récent (« Die Familie transzendiert Religion und Kultur », paru sur le site www.vereinigungskirche.berlin.de/berlin.doc le 21.10.2010), qui présentait les positions des églises chrétiennes et de l'islam en Allemagne, abordait la famille dans sa dimension religieuse. Enfin, le dossier contenait deux documents plus anciens : un passage de « Ursprung der Familie, des Privateigentums und des Staats » de Friedrich Engels publié en 1884 et un extrait de « Buddenbrooks », roman de Thomas Mann paru en 1901. Les deux derniers documents donnaient un éclairage historique à la thématique.

L'intitulé « Analyse et commentaire de textes ou documents en allemand » exprime sans ambiguïté la finalité de l'exercice. Il s'agit en effet de dégager une problématique du dossier, d'en faire ressortir les lignes de force et d'en éclaircir les zones d'ombre pour le lecteur faussement candide. Cette démarche induit certaines contraintes et la nécessité d'éviter quelques périlleux écueils.

L'introduction doit faire apparaître la problématique ainsi que l'annonce du plan choisi. Notons qu'à cet égard, le jury n'a aucun a priori et accepte toute solution permettant le traitement cohérent et pertinent du sujet. Ainsi, les candidats ont opté dans leur majorité pour l'organisation suivante : 1- la famille au sens traditionnel du terme / 2- la crise du modèle / 3- les nouvelles perspectives. Dans d'autres copies, la démarche, proche de celle-ci, était chronologique : 1- la famille avant l'industrialisation / 2- les mutations du modèle induites par l'industrialisation / 3- la famille actuelle. Ces deux schémas étaient tout à fait viables, mais d'autres plans intéressants ont également été adoptés, par exemple : 1- la famille : une institution sociale fondamentale / 2- la famille traditionnelle opprime l'individu / 3- la famille nouvelle libère l'individu. En revanche, dans un certain nombre de copies, le plan était satisfaisant, mais mal annoncé ou purement et simplement confondu avec l'énoncé de la problématique. Rappelons d'autre part que la présentation des titres en introduction sera d'autant plus satisfaisante qu'elle reposera sur un regroupement succinct des documents. Il faut en effet se garder de rédiger une liste énumérative des textes (accompagnés de leurs références) si celle-ci ne débouche pas sur un premier aperçu des enjeux.

Le développement doit impérativement prendre appui sur les documents, dont l'évocation ne restera en aucun cas strictement illustrative : les citations (toujours entre guillemets et accompagnées du numéro du document) peuvent être des passages qui nécessitent une explication (la notion de « monogamie » chez Engels ou la référence religieuse dans l'extrait de *Buddenbrooks* par exemple), car ils jouent un rôle essentiel dans l'économie du dossier. Il peut également s'agir d'extraits qui, faisant écho à d'autres documents, permettent au candidat d'exposer son cheminement intellectuel et partant, enrichissent la compréhension du dossier. Faut-il rappeler que le traitement linéaire des documents, qui ne tient aucun compte de la synergie interne du dossier, doit être absolument proscrit ? Il faut également éviter de transformer quatre documents en illustration du cinquième (ici les documents 1 à 4 étayant une dissertation sur les mutations de la famille traitées dans le document 5 par exemple) ou de n'en traiter que trois sur cinq. Ce dernier cas de figure est en fait la conséquence inévitable d'une mauvaise démarche qui consiste à perdre de vue la dimension civilisationnelle du dossier et à le traiter dans une perspective unique (sociologique ou historique ou littéraire ou religieuse...). En réalité, « la famille en Allemagne » est une thématique où toutes ces dimensions s'entrecroisent, elle n'est en aucun cas réductible à une question de sociologie. D'où la nécessité de prendre en considération Thomas Mann, Engels ou Luther dans le traitement du sujet. A cet égard, le jury a également relevé un certain nombre d'anachronismes, dont les plus fréquents sont la transformation de Luther en chantre de la laïcité (au sens français de 1905) ou l'assimilation du déclin de la bourgeoisie patricienne au XIX^e siècle à la lutte du commerce de proximité contre les grandes surfaces dans la France de 2011. Rappelons également qu'en Allemagne le mot « Église » peut renvoyer au catholicisme ou au protestantisme. Enfin, certains candidats semblent être prisonniers des thèmes récurrents de l'univers médiatique (« Bürger mit Migrationshintergrund ») ou céder à la facilité qui consiste à faire du III^e Reich l'alpha et l'oméga de la civilisation allemande actuelle. Ainsi, certains expliquent la dénatalité en RFA exclusivement par le rejet de toute politique nataliste car elle rappellerait celle de Hitler...

Dernière remarque consacrée à l'organisation et au contenu du devoir : nul n'est tenu de trouver les solutions aux problèmes sociaux soulevés par le dossier : nous ne résoudrons pas ici le problème de la dénatalité en RFA.

En résumé, la majorité des candidats maîtrise les contraintes formelles inhérentes à l'exercice et le jury ne peut que se féliciter de constater un réel progrès au fil des années. En revanche, aucune copie excellente ne s'est détachée de l'ensemble du paquet et inversement, le nombre de copies plates s'est avéré relativement élevé. La principale source de préoccupation pour les correcteurs reste néanmoins la baisse du niveau linguistique : cette année, le nombre des candidats qui maîtrisent ne serait-ce que les déclinaisons de base est nettement minoritaire et certaines copies sont même difficilement lisibles. Heureusement, certains candidats rédigent le devoir dans un allemand de très bon niveau, ont une connaissance approfondie de la culture germanique et sont capables de traiter une problématique avec une grande aisance.